



MASSIF
CENTRAL



Comité de programmation interfonds Massif central du 5 avril 2018

La séance est ouverte à 14h.

Elle est coprésidée par Aurélie MAILLOLS, vice-présidente de la Région Occitanie et 1^{ère} vice-présidente du GIP Massif central, représentant Carole DELGA, présidente de la Région Occitanie et du GIP Massif central et Jacques BILLANT, préfet du Puy-de-Dôme, préfet en charge de la coordination du Massif central.

Le préfet introduit la séance en remerciant les membres du comité de programmation pour leur participation à ce premier comité de programmation de l'année 2018. Pour rappel, le comité de Massif a été installé le 9 mars dernier. Les différentes commissions sont en train de prendre date pour leur installation (prévue en mai) et le président, Brice Hortefeux, souhaite organiser une commission permanente d'ici l'été. Le but est que la gouvernance et les orientations à suivre soient claires pour que des projets puissent émerger et être financés au cours des deux années de programmation restantes. Certaines thématiques identifiées comme prioritaires méritent un accompagnement particulier pour dynamiser la programmation comme la filière bois (avec la mobilisation collective des acteurs de la filière et des financeurs) d'autres doivent tenir compte des politiques nationales ou régionales comme la revitalisation des centres bourg (programme national cœur de ville, AAP régionaux). Une complémentarité plus efficace sera recherchée avec l'action des Régions pour optimiser les financements. Les programmes Massif central sont ambitieux avec, pour rappel, des crédits fléchés à hauteur de 146 millions d'euros (43M€ FNADT, 43M€ Régions, 40M€ FEDER, 10M€ des Départements et 10M€ EDF à confirmer) et des taux d'avancement pour l'Etat de 38%, l'Europe : 38%, les Régions : 12%, les Départements : 10% et des objectifs indicatifs à mi-parcours qui étaient de 41% pour l'Etat, 50% pour le FEDER, 41% pour les Régions et 41% pour les Départements. C'est donc une nécessité d'instruire au mieux et au plus vite les dossiers pour une programmation rapide.

Aurélie Maillols indique que du point de vue de l'autorité de gestion 13 projets en programmation ce n'est pas suffisant. Le partenariat doit rester mobilisé pour identifier des projets sur l'ensemble du territoire du Massif central. Les membres du comité de programmation peuvent être relais d'information pour indiquer aux porteurs de projets d'être très attentifs à la complétude des dossiers pour une programmation plus rapide. Cette faible programmation soulève également la question de l'animation pour faire connaître le programme, identifier et accompagner les projets. Par ailleurs, dans le cadre de la clause de revoyure de la CIMAC et du POI il faut veiller à garder la complémentarité entre les deux programmes et les périodes de réflexion (pour le POI un retour à la Commission européenne doit être effectué avant l'été). Concernant la mobilisation des crédits régionaux, Aurélie Maillols, souligne que l'évolution de la CIMAC (clause de revoyure) doit tenir compte des nouveaux dispositifs des Régions (adoptés suite à la fusion de ces dernières en 2016). A



titre d'exemple, la vice-présidente de la Région Occitanie, demande d'inclure l'appel à projets bourgs-centres de la Région Occitanie à l'appel à projets centres-bourgs Massif central de l'Etat et ainsi une valorisation des crédits régionaux au sein de la CIMAC.

Au total 12 projets composés de 13 dossiers sont présentés à ce comité de programmation. Ils portent sur les thématiques : tourisme, filières, attractivité, biodiversité, MOH, coopération intermassif et prospective. Les dossiers tourisme et filières sont les plus nombreux. Au global 1,66 million d'euros sont sollicités pour cette programmation dont 600 000€ de FEDER Massif central.

Un tour de table a été effectué et Aurélie Maillols précise, en amont de la programmation, qu'en cas de conflit d'intérêt potentiel, les représentants des structures concernées ne doivent pas prendre part au débat ni au vote (éventuel).

1. Examen des dossiers

a. Programmation des dossiers (dossiers lot 1)

Attractivité

D302	Syndicat Mixte des Transports en commun Clermontois
Coût total	439 500€
FEDER	170 864.02€
FNADT	100 000€
ADEME	81 550€
Avis Coprog	FAVORABLE
Remarques	Aurélie Maillols demande si l'appel à projets TEAMM est fermé et si d'autres expérimentations peuvent intégrer cette recherche-action ? Christophe Russ informe que dans le cadre de la recherche-action TEAMM portée par le CGET, EDF, le CEREMA et IPAMAC, 8 territoires d'expérimentation ont été identifiés dans le Massif central. Il n'est pas possible d'en inclure de nouveaux. En revanche, sur la CIMAC il est possible d'aider à l'expérimentation de dispositifs de mobilité innovants à condition que le besoin émane des territoires. Frédérique Gomez précise qu'au sein du Comité de Massif il y a une commission transport/mobilité.

Biodiversité

D269	Syndicat Mixte Parc Naturel régional Volcans d'Auvergne
Coût total	275 992.97€
FEDER	114 030€
Agences de l'eau	161 772.30€
Avis Coprog	FAVORABLE

Coopération Intermassif

D313	COFOR Auvergne-Rhône-Alpes
Coût total	54 850€
FNADT	38 395€
Avis Coprog	FAVORABLE

Filières

D311	Mécanic Vallée
Coût total	258 242.56€
FNADT	40 000€
Régions (NA, Occitanie)	80 000€
Avis Coprog	FAVORABLE

Milieux Ouverts Herbacés

D316	Auvergne Estive
Coût total	184 464€
Etat (MAA)	69 066.80€
Régions (AURA)	60 058€
Avis Coprog	FAVORABLE

Produits Montagne

D284	Association des Producteurs de Lait de Montagne (APLM)
Coût total	677 507.38€
FNADT	259 036.60€
Départements (12, 19, 23, 43, 48, 63)	36 500€
Régions (AURA, Occitanie)	86 812.40€
Avis Coprog	FAVORABLE
Remarques	Véronique Audhuy : La Région Nouvelle Aquitaine accompagne ce dossier à hauteur de 10 156,20 € sur une assiette éligible de 96 500€ (financement de l'action 2). Cette subvention régionale sera à l'ordre du jour de la commission permanente de mai. Christian Tournadre : en conséquence, diminution de l'aide de l'Etat pour respecter le taux d'intervention (imposé par les aides d'Etat).

D328	Interprofession Saint Nectaire
Coût total	98 070.84€
Etat (MAA)	68 649.59€
Avis Coprog	FAVORABLE

Prospectives

D285	CELAVAR Auvergne
Coût total	91 654.86€
FNADT	61 103.66€
Avis Coprog	FAVORABLE
Remarques	Sylvain Mathieu : quelle articulation avec le projet TEMOIN ? Frédérique Gomez : les objectifs sont différents pour ce dossier CELAVAR c'est un objectif local, c'est de l'expérimentation territoriale et non une mobilisation des acteurs à l'échelle nationale comme dans le projet TEMOIN. Projet qui cherche des blocages nationaux avec à la clef une volonté de faire évoluer la législation pour favoriser la transmission de grosses entreprises agri-rurales. Le projet CELAVAR s'intéresse à des PME. Bertrand Cazal : il y a plusieurs approches selon les projets financés dans le cadre de la prospective mais l'ensemble des démarches seront confrontées lors d'un comité de pilotage global (capitalisation). Aurélien Maillols : la capitalisation correspond à l'appel à projets transmission TPE en zone rurale et de Montagne en lien avec le projet RELANCE.

Tourisme – Itinérance

D259	Cantal Destination
Coût total	294 697.60€
FNADT	24 979€
Régions (AURA, Occitanie)	41 817€
FEDER	117 879€
Avis Coprog	FAVORABLE AJOURNEMENT FEDER et Régions (Occitanie)
Remarques	Nathalie Prouhèze : En attente de la délibération de Cantal destination ce dossier est ajourné pour le FEDER. Il sera présenté en consultation écrite. Jacqueline Andrieux : Pour le FNADT, programmation mais conventionnement sous réserve de la transmission de la délibération.

D260	Association Stevenson
Coût total	281 072€
FNADT	24 397€
Régions (AURA, Occitanie)	17 709€
Départements (30, 43, 48)	23 086€
FEDER	112 428€
Avis Coprog	FAVORABLE
Remarques	Mélanie Decamps : Côté FEDER le plan de financement a été revu à la baisse. Financement à venir côté Lozère pour atteindre le taux maximum d'aides Massif de 70% en 2019 et 2020.

Tourisme – Pôles de Pleine Nature

D282	CA Bassin de Brive + SPL Brive Tourisme
Coût total	112 233€
Département 19	27 500€
Autres public/privé	6 000€
FEDER	44 894€
Avis Coprog	FAVORABLE

D330	SAS Kalapca
Coût total	102 157€
FEDER	40 863€
Avis Coprog	FAVORABLE

Ajout de deux dossiers qui sont prêts pour la programmation mais qui n'étaient pas indiqués dans le tableau ni les documents de séance envoyés en amont de ce comité de programmation.

Biodiversité

D315	CEN Lozère
Coût total	101 415,18€
Département 48	4 887,86
Autre public (AEAG)	48 468€
FEDER	27 725,45€
Avis Coprog	FAVORABLE

Milieux Ouverts Herbacés

D245m	Chambre d'Agriculture de la Loire
Coût total	23 125,23€
Etat (MAA)	16 187,66€
Avis Coprog	FAVORABLE

Le montant total de Feder programmé s'élève à 510 804,47 €.

b. Reprogrammation

Dossiers		Motifs
D005e	FRCIVAM Languedoc-Roussillon	Cofinancement supplémentaire de la Région Occitanie (+ 6 738 €).
D153b	Communauté de communes Ambert Livradois Forez	Reprogrammation pour transfert d'une action, sur un autre dossier porté par la CCALF : retard causé par la fusion des EPCI, et ainsi éviter l'inéligibilité temporelle des dépenses sur ce dossier. Modification des dates de début et de fin d'opération : 01/04/20018-31/12/2019. Intégration de l'aide du CD63 : 21 062,00.
D185f	Charlieu-Belmont Communauté	Reprogrammation pour prorogation de l'opération.
D184j	Communauté de communes du Pays de Lalbenque Limogne	Reprogrammation pour prorogation de l'opération.
D184i	Communauté de Communes Espalion-Estaing	Reprogrammation pour prorogation de l'opération.
D138	Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne	Déprogrammation : projet non mené.
D088a	Association pour la Promotion de la Recherche en Economie du Climat (APREC)	Reprogrammation pour prorogation de l'opération.
D222a	Communauté de Communes du Massif du Sancy	Reprogrammation pour intégration des cofinancements, prolongation de l'opération et modifications des dépenses.
D227	Communauté de Communes du Saint Affricain	Reprogrammation pour prorogation de l'opération.
D065a	Pays de Saint-Flour Haute-Auvergne	Déprogrammation. Actions reportées sur la CC du Pays de Murat
D065b	Communauté de communes du pays de Murat	Le Pays de Saint-Flour abandonne le projet. Celui est reprogrammé pour une maîtrise d'ouvrage Hautes Terres Communauté (ex-CC pays de Murat)
D251a	Groupeement d'intérêt public interrégional pour le développement du Massif central (GIP Massif central)	Maximisation du FEDER + 2 842,41€
D251b	Agence régionale de Développement des Territoires d'Auvergne (ARDTA)	Absorption de l'ARDTA au sein d'Auvergne Rhône Alpes Entreprise FEDER - 22 000€
D251c	Institut d'Auvergne du Développement des Territoires (GIP IADT)	Transfert des missions de l'ARDTA à l'IADT pour la dernière année de projet. Augmentation du Feder +8 990
D251d	IRSTEA Grenoble	0,00
D071	Communauté de communes en Bocage Bourbonnais	Reprogrammation pour prorogation de l'opération.
D125a	Commune de Thizy les Bourgs	Reprogrammation pour prorogation de l'opération.



D152c	DES LENDEMAINS QUI CHANTENT	Reprogrammation pour unicité des assiettes éligibles des cofinanceurs du projet. Augmentation du FEDER de 1 066,43 €, affectés initialement au Transfo (la structure a disparue).
D152d	Le Transfo	Déprogrammation du FEDER : liquidation judiciaire de la structure.
D060	Parc naturel régional du Livradois-Forez	Prolongation de l'opération et modification du plan de financement sans incidence financière
D197	Pays Nivernais Morvan	Reprogrammation pour prorogation de l'opération.

c. Déprogrammation

Dossiers		Motifs
D65a	Pays de Saint-Flour Haute-Auvergne	Déprogrammation. Actions reportées sur la communauté de communes du Pays de Murat
D251b	Agence Régionale pour le Développement des Territoires Auvergnats	Absorption de l'ARDTA au sein d'Auvergne Rhône Alpes Entreprise. FEDER : - 22 000€.
D152d	Le Transfo	Déprogrammation du FEDER : liquidation judiciaire de la structure.
MC0003793	PNRVA	Déprogrammation du dossier car abandon du porteur.

2. Information sur les dossiers en cours de finalisation (dossiers lot 2)

D297 ABTMC : instruction en cours par la Région Nouvelle-Aquitaine et le FEDER. Les autres cofinancements sont soit votés soit soumis au vote prochainement => si l'instruction FEDER est favorable, la programmation du FEDER pourrait être proposée lors du prochain comité de programmation. Confirmation : 14 000€ pour l'Etat (MAA).

Sylvain Mathieu : interroge sur la pertinence de la marque « Massif central » et propose le lancement d'une étude de marché pour déterminer cette pertinence. Il met en garde contre une possible dilution des moyens et indique qu'une marque existe dans plusieurs massifs.

Frédérique Gomez : les COFOR travaillent sur les flux entre les Massifs. Projet sur la certification / traçabilité identification géographique, qui vise à positionner le bois local face à la concurrence étrangère.

Franck Tarantola : l'utilisation du bois local grâce au sourcing permet d'associer les entreprises dans les analyses fonctionnelles en amont des constructions.

D324 Loire Forez Agglomération : problème de la commande publique mais instruction en cours côté FEDER.



MASSIF
CENTRAL



3. Nouveaux projets déposés (dossiers lot 3)

Attractivité

D286 Mézenc Gerbier : à la demande du porteur, le projet est retiré.

D299 Association La Brèche

D320 Compagnie l'Eygurande : avis défavorable côté FEDER

D327 Gorges Causse Cévennes + PACTE + Monts du Cantal : demande de précisions sur les frais de personnels notamment côté PACTE

biodiversité

D321 LPO France

D307 CBNMC

Culture

D298 Wakan Théâtre

Filière

D331 CPPARM

Prospective

D287 ADEAR Languedoc Roussillon

D295 Ilots paysans

Tourisme

D319 Braille et culture

D326 Cévennes Ecotourisme

D317 UNAT Occitanie

D332 Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives de Rhône Alpes

4. Point sur l'appel à projets « Relever le défi démographique »

Suite à la publication du cahier des charges de l'appel à projets 2018-2019 « Relever le défi démographique » à destination des territoires du Massif central lors du comité de programmation du 18 décembre 2017, les candidats ont fait part de leur besoin de déroger au cahier des charges concernant le poste de chargé de mission Accueil. En effet, en 2015 le partenariat avait donné la possibilité de prendre en charge les postes à hauteur de 80% du temps de travail : une dérogation soumise à la validation du comité de programmation pour l'appel à projets en cours. Cela va de pair avec l'application de la mesure de simplification adoptée par l'autorité de gestion FEDER en avril dernier consistant à se baser sur un nombre d'heures annuelles de 1720h pour les temps partiels.

Proposition de modification de la grille de notation pour tenir compte de l'opportunité technique de flécher un temps plein dédié à la stratégie d'accueil et non un temps partiel : 1 point pour la fiche de poste + 1 point sur la description du partenariat + 1 point si le chargé de mission est à temps plein (si temps partiels maximum 2 points).



MASSIF
CENTRAL



Pour rappel, les candidatures doivent être déposées via e-synergie avant le 30 avril 2018.

Dérogation et modification de la grille de notation adoptées par le comité de programmation

5. Points divers pour information et calendrier

Calendrier

11 juillet 2018 : comité de programmation

25 Mai : comité de suivi 9h30-12h

11 juin : réunion d'information dans le Morvan

Communication

Deux réunions d'information seront organisées avec l'appui des Départements. Le Gard et la Corrèze se sont portés volontaires.

Les projets sont mis en valeur sur le site des programmes massif-central.eu

La communication est également faite via les réseaux sociaux. Les membres du comité de programmation sont invités à relayer l'information autant que possible.

Un stagiaire en communication arrivera au GIP mi-mai pour une durée de quatre mois. Il sera notamment mobilisé sur la rédaction de fiches-projets, l'organisation des événements et les relations presse.

Evaluation

Un comité de pilotage se tiendra le 4 mai prochain et une présentation des résultats de l'évaluation sera faite lors du comité de suivi.

Le projet de rapport final sera adressé aux élus en amont du comité pour qu'ils puissent s'assurer de la bonne prise en compte par l'évaluateur des remarques faites lors des entretiens individuels.

Monsieur le Préfet conclut en remerciant l'ensemble des participants, rappelle les échéances à venir et clôt la séance à 16h.

Pour la Présidente du GIP Massif central,
La Vice-Présidente du Conseil régional
d'Occitanie,
1^{ère} Vice-Présidente du GIP Massif central,

Aurélie MAILLOLS

Pour le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-
Alpes,
Préfet coordonnateur du Massif central,
Le Préfet du Puy-de-Dôme,

Jacques BILLANT

Annexes :

- Liste d'émargement
- Tableau de programmation
- Diaporama de la séance
- Fiches opérations

